

Voici le tableau des opérations de Joseph Godbout, telles qu'on a pu les lui arracher à l'enquête :

Louis Lauzier, n'a rien payé ;

Amédée Dumas ; Godbout ne se rappelle pas s'il a reçu de l'argent de lui ;

Isidore Godbout, placé par l'échevin Robert, n'a rien payé ;

Alexandre Lafrance, placé par le docteur de Cotret n'a rien payé ;

Eugène April, placé dans le mois d'octobre 1906, n'a rien payé ;

Léonce April, placé le premier janvier 1907, n'a rien payé ;

Vincent Langelier, placé par l'échevin Wilson, n'a rien payé ;

Arthur Beaulieu, placé le 16 mai 1906, par l'échevin Wilson, n'a rien payé ;

Horace Thériault, introduit à l'échevin Robillard, placé le 10 février 1907, n'a rien payé ;

Alexandre Lafrance ;

Nazaire Belzile, placé le 30 mars 1901, a payé \$225.00, remis à l'échevin Robert ;

Joseph Rioux, a payé, mais Godbout ne se rappelle pas le montant, ni à qui il a remis l'argent ;

Alfred Albert, a payé \$175.00 à \$200.00, que Godbout a remis à l'échevin Robert.

Examiné comme témoin, Godbout commençait par nier, ou déclarait qu'il ne se rappelait pas, et n'admettait des paiements que dans les cas où il était en face de la déclaration assermentée de celui qui avait payé, ou encore dans le cas d'Albert ; il a fallu le menacer de la prison, pour qu'il fasse un demi-aveu.

Tous ces jeunes gens ont été nommés dans les mêmes conditions ou à peu près ; ils venaient de St-Eloi, ou des paroisses environnantes. Il était connu dans ces parages, qu'en payant \$250.00, on pouvait entrer dans la brigade du feu à Montréal. Il fallait une résidence de deux ans à Montréal, mais Godbout les instruisait sur ce chef, et, dès leur arrivée à Montréal, ou au bout de quelques mois au plus, ils étaient nommés pompiers par le chef Benoit, qui n'avait pas le moindre soupçon qu'ils étaient frais débarqués de St-Eloi. Il n'a pourtant pas l'air naïf, l'ex-chef Benoit.

A la fin, pour se dérober à la contrainte par corps, Godbout a juré que la blessure qui lui avait été infligée en 1904, et le traitement qu'il a subi, lui ont fait perdre la mémoire. Mais chose singulière, quand il s'agit de faits qui ne lui paraissent pas compromettants, quant à la barrière de péage, il a bonne mémoire.

J'en conclus, quant à l'agence Godbout :

1° Que la liste qu'il a donnée des pompiers qui ont payé entre ses mains, pour entrer dans la brigade, est incomplète, et qu'il a caché autant qu'il a pu la vérité à ce sujet ;

2° Qu'il est incompréhensible que l'ex-chef Benoit n'ait pu remarquer ce fait anormal, d'un pompier, devenu ensuite hôtelier, comme Godbout, recommandant et faisant nommer 15 pompiers, tous de la même localité, et qu'il n'ait pas fait de recherches et pris des renseignements à ce sujet.